

ASSEMBLEE DE QUARTIER EST

02 OCTOBRE 2018

COMPTE RENDU



I. Temps d'échanges libres

Le temps d'échanges libres, instauré dès le début de la réunion, est l'occasion pour les habitants de mettre à l'ordre du jour les sujets qu'ils souhaitent.

Par table, les participants ont échangé sur les sujets qui les intéressent ou les préoccupent sur leur quartier et sur la ville avant de partager leurs questions avec l'ensemble de la salle.

Le tableau ci-après synthétise ces échanges.

| Questions des participants | Réponses des élus |
|---|---|
| <p>Comment est définie une zone 30 ? Où commence-t-elle ? Où finit-elle ? Pourquoi ne pas mettre plus de panneaux signalétiques de la zone 30 ? Aux alentours de Penn Mané, on ne sait pas quelles sont les rues à 30.</p> <p>Ne faudrait-il pas faire une pique de rappel aux citoyens ?</p> | <p>La zone 30 commence au café des Bruyères, ensuite tout le quartier de Saint-Guénaël est en zone 30.</p> <p>La Municipalité évite de mettre trop de panneaux qui sont très onéreux. Un marquage au sol coûte 350€ le mètre linéaire.</p> <p>Toutes les zones hors zones de transit (50km) sont en zone 30.</p> |
| <p>Où en est le projet de trois locaux artisanaux dans la zone artisanale de Lann Gazec ? Une pétition a été envoyée au Maire mais pas de réponse à ce jour.</p> | <p>La pétition est bien arrivée et a été étudiée par la Maire et la 1^{ère} Adjointe. Le rapport de Bretagne Vivante transmis avec la pétition suggère que la zone pourrait être une zone humide. La Ville a demandé une étude plus approfondie au SAGE (Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Si le rapport déclare cette zone humide, il n'y aura plus de projet et il y aura un changement de zonage dans le PLU. Dans le cas contraire, le projet reprendra son cours.</p> <p>A noter que le promoteur qui s'était positionné s'est retiré du projet.</p> |
| <p>Attente d'une réponse sur le problème de la priorité de la rue Blaise Pascal avec la rue de Lann Gazec ?</p> | <p>Le bureau d'études de la Ville travaille sur ce sujet.</p> |

| | |
|---|---|
| Pourquoi les passages protégés ont été enlevés sur l'avenue Mitterrand au niveau du carrefour avec la rue Jules Guesde ? Quel est ce projet autour du parking des kinés ? | Les réalisations actuelles sont accidentogènes. La Ville va procéder à un aménagement pour l'accès aux commerces. Notamment avec la mise en place d'une zone de rencontre. Une réunion sera mise en place en temps voulu avec les différents propriétaires de ce parking. |
| Où en est la rénovation urbaine du quartier de Kerfréhour-Châtaigneraie ? Quel devenir pour la ferme de Kerfréhour ? Quels aménagements de l'avenue De Gaulle ? | Invitation à la réunion publique organisée le 12 octobre pour présenter le projet. |
| Où en est le déploiement de la fibre sur Lanester ? Dans la rue Larnicol et les rues avoisinantes ? Aucune réponse d'Orange : les habitants ne veulent pas être oubliés. | Le déploiement de la fibre en aérien est nettement plus difficile. La Ville va interpeller Orange qui a pris des engagements avec Lorient Agglomération |
| Proposition de projeter un plan de la zone Est lors des prochaines assemblées de quartier : pour permettre à tous de visualiser les rues dont on parle. | |

II. La Charte de l'agriculture et de l'alimentation

Jean-Yves LE GAL, Adjoint au Maire chargé du développement économique, du commerce, de l'artisanat et de l'emploi, présente le sujet du soir : la Charte de l'agriculture et de l'alimentation.

a. Pourquoi une nouvelle charte ?

- Parce que la première Charte de l'agriculture date de 2001
- Parce que situation agricole est complexe et fragilisée
- Parce que le contexte institutionnel est mouvant
- Parce que les enjeux sociétaux et environnementaux évoluent : agriculture, alimentation, réchauffement climatique, transition énergétique et environnementale
- Parce que la stratégie agricole et alimentaire du Pays de Lorient est à mettre en cohérence notamment avec le projet de territoire du SCOT

b. Une charte co-construite

- Une co-construction de 12 mois
 - Avec les acteurs socio-économiques du territoire : collectivités, représentants de la profession agricole, Conseil de Développement du Pays de Lorient, associations, réseau français des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires, « Terres en villes ».
 - Enquêtes de terrain, comités de pilotage, ateliers d'acteurs, participation citoyenne
- ⇒ Elaborer une vision commune de l'évolution de l'agriculture et de l'alimentation

c. C'est quoi ?

La Charte de l'agriculture et de l'alimentation a été approuvée en Conseil Communautaire le 04 avril 2017.

- ⇒ C'est un document d'orientations politiques et stratégiques
- ⇒ C'est un document de référence qui engage
- ⇒ C'est un programme prévisionnel d'actions

Elle est composée de 4 grands défis.

DÉFI 1 : PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'EMPLOI

Objectif 1.1

Favoriser l'emploi et préparer la prochaine génération d'agriculteurs via la formation, l'installation et la transmission

Objectif 1.2

Assurer la protection des espaces agricoles dans les documents de planification (SCOT, PLU) à leurs échelles respectives

Objectif 1.3

Valoriser en concertation les outils de production agricole : terres et équipements

DÉFI 2 : CO-CONSTRUIRE UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DURABLE ET PARTAGÉ

Objectif 2.1

Organiser, animer et favoriser la gouvernance de la filière alimentaire locale terre et mer

Objectif 2.2

Développer l'agriculture, la conchyliculture et la pêche de proximité

Objectif 2.3

Développer la commande publique en produits locaux de qualité et notamment biologiques

Objectif 2.4

Définir une stratégie d'organisation et d'équipement logistique

Objectif 2.5

Promouvoir une alimentation de qualité accessible à tous et permettre aux habitants d'Atre acterus de leur alimentation et de leur santé

DÉFI 3 : CULTIVER LA QUALITÉ TERRITORIALE DU PAYS DE LORIENT ET FAVORISER LA TRANSITION

Objectif 3.1

Contribuer activement à révéler la qualité territoriale du Pays de Lorient

Objectif 3.2

Aider à l'évolution des pratiques agricoles et conchyliques et des filières de production en cohérence avec les politiques de bassin versant

Objectif 3.3

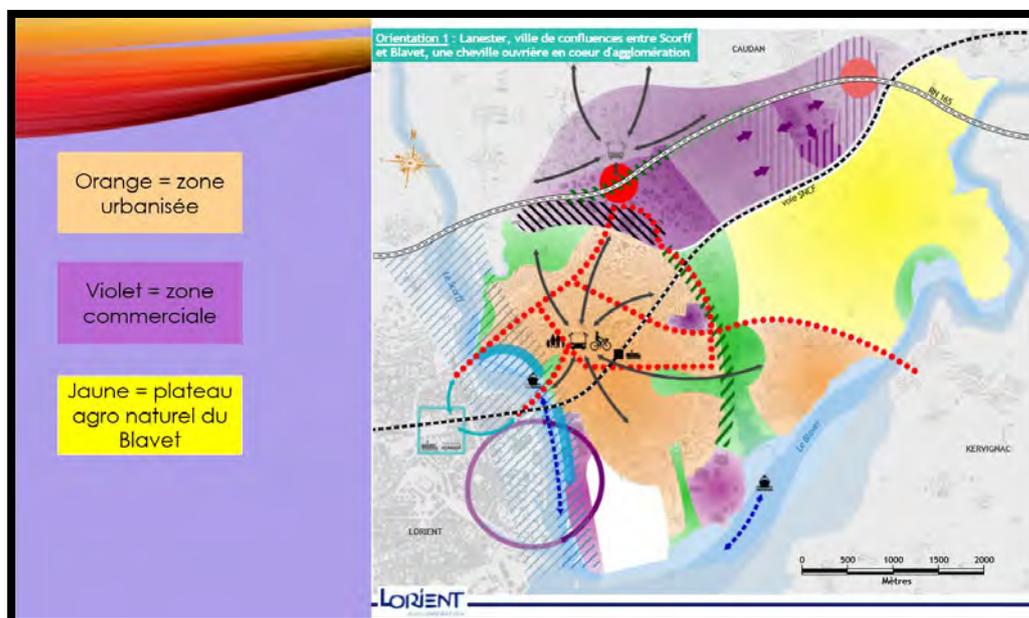
Développer le tourisme rural et le tourisme lié aux produits de la mer

Objectif 3.4

Connecter territoire et agriculture, connecter rural, périurbain et urbain en cohérence avec les territoires voisins et les dynamiques régionales



d. A Lanester ?



La Charte a été approuvée en Conseil Municipal le 05 octobre 2017. Cette approbation affirme la volonté des élus de s'inscrire dans la Charte. Un comité de pilotage spécifique à Lanester, composé d'élus, des services municipaux et d'acteurs du secteur a été mis en place. La 1^{ère} réunion s'est déroulée le 21 septembre dernier.

Le Comité de pilotage travaille sur des actions opérationnelles pour la ville :

- Le projet agricole de territoire/un territoire d'expérimentation pour l'agriculture urbaine
 - ⇒ Maintenir des espaces ruraux verts. Pourquoi ne pas prévoir un maraicher au Bol d'Air ?

« Il y avait un ancien maraicher, la famille Le Mentec, avant au Bol d'Air » précise un participant.

 - ⇒ Les jardins partagés comme exemple d'agriculture urbaine. La Ville peut accompagner ce type de projet.
- Le projet de restauration municipale
 - ⇒ Cuisiner plus de produits bios et de produits locaux
 - ⇒ Travail sur le gaspillage alimentaire avec une école de Lanester
 - ⇒ Achat via les circuits courts avec, par exemple, un groupement de commandes avec Lorient Agglomération